



**Rapport sur la situation financière
de la Ville de Shawinigan**

**Monsieur Michel Angers
Maire de Shawinigan**

Le mardi 8 novembre 2016

Collègues du conseil,

Monsieur le directeur général,

Mesdames, Messieurs,

En conformité avec la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de présenter ce soir, au conseil municipal ainsi qu'à la population de Shawinigan, ce rapport sur la situation financière de notre ville.

Mon exposé traitera :

- des états financiers au 31 décembre 2015;
- et des indications pour l'année 2017.

■ États financiers au 31 décembre 2015

Il est à noter que l'auditeur de la Ville de Shawinigan a déposé un rapport sans réserve sur les états financiers.

L'année financière 2015 s'est terminée avec un excédent de 855 097 \$.

Les principaux éléments qui composent cet excédent sont :

- Pour les revenus :
 - Une croissance des revenus de taxes de 2 857 000 \$;
 - Une diminution des droits de mutation, droits sur les carrières et les sablières ainsi que des billets d'infraction de 441 000 \$, 187 000 \$ et de 145 000 \$ respectivement;
 - Une diminution des transferts gouvernementaux de 117 000 \$;
 - Les gains sur cession d'immobilisations sont supérieurs de 180 000 \$ au montant prévu;

o Pour les dépenses :

- Une diminution des dépenses de la voirie d'hiver et voirie municipale respectivement de 1 530 000 \$ et 427 000 \$;
- Les frais pour les services de la Sûreté du Québec sont inférieurs au montant prévu de 768 000 \$;
- Les coûts de location de bâtiments sont plus élevés de 133 000 \$;
- La prise en charge non prévue du déficit accumulé dans le FLI du CLD, au montant de 350 000 \$ ainsi que des salaires de la division de développement économique pour un montant de 403 000 \$;
- Une augmentation de 305 000 \$ des coûts pour le réseau de distribution de l'eau potable;
- Une diminution des dépenses pour des travaux d'égout et d'assainissement des eaux de 280 000 \$;

Programme triennal d'immobilisations

Adopté en même temps que le budget de 2016, le Programme triennal d'immobilisations était :

- o de 51,7 M\$ pour 2016,
- o de 77,2 M\$ pour 2017,
- o et de 71,5 M\$ pour 2018.

Sauf exception, pour l'année 2017, nous prévoyons investir dans les infrastructures qui réclament une attention urgente ainsi que dans les projets pour lesquels nous sommes en mesure d'obtenir des subventions provinciales ou fédérales en limitant les dépenses financées par règlement d'emprunt à un maximum de 16 M\$ en lien avec nos objectifs de réduction de la dette.

■ Données préliminaires pour 2016

Les résultats prévisionnels pour l'exercice 2016 indiquent un surplus de 612 000 \$ basé sur nos états financiers au 30 septembre 2016. Évidemment, ce montant demeure une approximation qui pourrait varier en fonction des événements d'ici la fin de l'année.

Comme notre budget repose sur les ressources essentielles pour assurer le maintien des services municipaux, chacun des directeurs de service est soucieux du respect des budgets alloués par le conseil et en assure un contrôle rigoureux.

Pour notre budget 2017, nous prévoyons le maintien du niveau et de la qualité des services, le maintien du compte de taxes selon la capacité de payer des citoyens ainsi que le maintien de la dette à un niveau acceptable.

■ Rémunération du conseil en 2016

Voici, conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la rémunération des membres du conseil pour l'année 2016.

- La rémunération pour le poste de maire a été fixée à 98 154 \$ et l'allocation de dépenses à 16 216 \$.
- Les conseillers ont reçu pour 2016 une rémunération de base de 27 677 \$ et une allocation de dépenses de 13 839 \$.
- Il faut noter qu'aucune autre allocation n'est versée aux membres du conseil,
- Le maire est délégué par la Ville à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. La rémunération annuelle pour cette fonction est de 6 360 \$, sans allocation de dépenses.

■ Dépôt de la liste des contrats

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, nous avons annexé à ce rapport la liste des contrats de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque le total de ces contrats excède 25 000 \$ octroyés par la Ville, pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

■ Conclusion

D'importants travaux d'infrastructures ont été effectués au cours de l'année 2016. À titre d'exemple, les travaux amorcés l'an passé pour une partie de l'avenue de Grand-Mère ainsi que plusieurs autres travaux de pavage, de réfection d'égouts et d'aqueduc dans différents secteurs.

Comme ce fut le cas dans le passé, nous avons profité des subventions provenant du gouvernement provincial pour réaliser ces travaux à moindre coût dans le cadre de mises à niveau essentielles afin de doter notre Ville de bases solides pour l'avenir. Nous comptons également bénéficier du nouveau programme d'infrastructure du gouvernement fédéral, particulièrement afin de réaliser les travaux d'assainissement dans le secteur Lac-à-la-Tortue.

Le maire,

